EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2008**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Thierry ORLIAGUET**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Christine PERRET, Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

M. Alain MARTINET, Mme Françoise NOUHEN, M. Djamel IBRAHIM-OUALI, M. Philippe BOHELAY, Mme Nicole BARBIN, M. Roger GIRARD, Mme Claudine LAFAYE, M. Jacques LANOIR et Mme Martine REMBERT-MANTELET ne prennent part ni au débat, ni au vote.

FOYER HOME DOME - SUBVENTION

L'association pour la gestion et l'animation du Foyer des jeunes travailleurs, Home Dôme, souhaite mettre en œuvre un projet de restructuration et d'extension de l'ensemble immobilier édifié Place de Regensburg afin de pouvoir développer ses activités, améliorer la qualité des services fournis et ainsi mieux répondre aux besoins des jeunes.

Dans ce cadre, une étude architecturale particulière sur la réglementation des immeubles de grande hauteur doit être engagée dont le coût est estimé à 17 940 € TTC (15 000 € HT).

La Commune est sollicitée pour apporter une aide financière d'un montant égal à la dépense.

Compte tenu du caractère d'intérêt communal de cette opération, il vous est proposé, en accord avec votre Commission, de donner une suite favorable à cette demande et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document utile.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 novembre 2008

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Françoise NOUHEN